

PIECES A FOURNIR PAR LE VENDEUR

MAISON

Si le vendeur est un particulier:

- + Copie Carte d'identité de tous les vendeurs
- + Copie Contrat de mariage ou PACS
- + Questionnaire d'état-civil dûment complété (ci-joint)

Les documents portant sur le bien immobilier:

- + Titre de propriété
- + Taxe Foncière et Taxe d'Habitation
- + Diagnostics techniques (Loi Carrez, surface habitable, amiante, plomb, termites, gaz, DPE, assainissement, électricité)
- + Piscine: autorisation d'urbanisme + dispositif de sécurité (alarme, barrière...)
- + Dans la mesure du possible : permis de construire d'origine

MONTANT DU PRIX DE VENDE

Si mobilier vendu:

- + Liste du mobilier avec évaluation article par article

Si le bien a fait l'objet d'une construction, d'un agrandissement ou d'une modification de son aspect extérieur ou de son usage:

- + Permis de construire ou d'autorisation de travaux
- + Déclaration d'achèvement
- + Certificat de conformité
- + Plan de construction

Y'a-t-il un FORAGE sur le terrain ?

Installation d'un DETECTEUR DE FUME ?

Travaux de moins de 10 ans:

- + Copies : police d'assurance dommage ouvrage et responsabilité décennale souscrites pour les travaux avec les justificatifs du paiement des primes.
- + Copie des factures des travaux de construction ou d'amélioration

Si le bien est loué:

- + Copie du bail
- + L'état des lieux d'entrée du locataire
- + Montant du dernier loyer
- + Montant du dépôt de garantie

Si le bien était loué et que le locataire est parti:

- + Copie de sa lettre de congé
- + Ou le congé pour vendre que je lui ai adressé ou fait délivrer

Si le vendeur est une société:

- + La copie certifiée conforme des statuts mis à jour
- + Un extrait K-bis
- + La copie de l'Assemblée Générale ayant nommé le gérant
- + La copie de l'Assemblée Générale ayant autorisé la vente